

Royaume du Maroc

Institut National de Statistique
et d'Economie Appliquée (INSEA)
et
Office National Interprofessionnel
des Céréales et des Légumineuses (ONICL)

USAID/Maroc

Agriculture and Natural
Resources Office
Cereals Marketing Reform Project

DEUXIEME ENQUETE NATIONALE SUR LA MINOTERIE ARTISANALE : RAPPORT DE SYNTHESE

par: BELGHAZI, Saâd
ACHY, Lahcen
FAZOUANE, Abdesselam
El Mir, Mohamed
El mezroui, Rachid

Janvier, 1993

Rapport PRCC N° 13

AVANT PROPOS

Ce rapport est le fruit d'un travail collectif mené conjointement par les enseignants-chercheurs :

MM. BELGHAZI Saâd Maître de Conférence à l'I.N.S.E.A.

ACHY Lahcen Maître-Assistant à l'I.N.S.E.A.

FAZOUANE Abdesselam Maître-Assistant à l'I.N.S.E.A.

et par les responsables de l'O.N.I.C.L.

MM EL MIR Mohamed Chef de la Division des Etudes
Statistiques et de la Documentation

EL MEZROUI Rachid Chef du Service des Statistiques

Les auteurs du présent rapport présentent leurs vifs remerciements à :

Monsieur EL GHAZALI Abdelaziz, Directeur de l'INSEA
Monsieur EL GUERRAOUI Mohammed, Directeur Général de l'ONICL

qui ont bien voulu créer toutes les conditions favorables à la réalisation de ce projet et qui n'ont ménagé aucun effort dans le soutien de l'équipe.

Les auteurs remercient, également, Monsieur David WILCOCK, Directeur du projet PRCC pour son soutien matériel, ses orientations et pour les discussions fructueuses qu'il a bien voulu engager avec l'équipe.

Que Monsieur Mohammed LAHLOUH, Professeur à l'INSEA, trouve également l'expression de nos remerciements pour son assistance pendant la phase de conception de l'enquête, ainsi que Monsieur BERRI Youssef Ingénieur Statisticien de l'ONICL qui nous a aidé pendant la phase d'épuration des fichiers et de conception des programmes de traitement de l'enquête.

Nos remerciements vont, finalement, aux étudiants de la 3^{ème} année I.S. et des 2^{ème} année I.S.E.-I.S.D promotion 1991-92 et aux cadres des inspections régionales de l'ONICL qui ont participé à la collecte des données sur le terrain ainsi qu'à Madame EL GHAZZALI Fatiha qui a bien voulu assurer les travaux du secrétariat.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I	
-EVALUATION DE L'ACTIVITE DE LA MINOTERIE ARTISANALE	4
1- Les moulins artisanaux et la sécheresse : quel lien ?	5
2- Les écrasements de la minoterie artisanale : 1991-92	6
3- Préviation des écrasements de la minoterie artisanale : 1992-93	11
4- Les équilibres ressources emplois des céréales principales	14
CHAPITRE II :	
-ETUDE DU COMPORTEMENT DES MENAGES	19
1- Profil des clients de la minoterie artisanale	20
2- Les circuits d'approvisionnement des grains	23
3- Approvisionnement en farines industrielles et pain commercial	27
4- Consommation des céréales et des produits dérivés	29
5- Etude du comportement de stockage chez les ménages clients	35
CHAPITRE III	
CONCURRENCE ET PARTAGE DU MARCHE	42
1- Caractéristique des moulins	47
2- Evaluation des écrasements moyens	52
3- Sur quoi porte la concurrence des moulins artisanaux	55
4- La minoterie artisanale face à la concurrence industrielle	61
5- Avenir et perspective de la minoterie artisanale	62
6- Extention et modernisation des moulins	66
CONCLUSION GENERALE	68
ANNEXES	74

INTRODUCTION GENERALE

L'importance de la minoterie artisanale est considérable dans la transformation des céréales et dans la satisfaction des besoins en farines des ménages ruraux et urbains.

Une première Enquête Nationale sur la Minoterie Artisanale (E.N.M.A. I) a été réalisée en 1989, celle-ci avait permis d'appréhender plusieurs aspects notamment : les écrasements de la minoterie artisanale, la structure de consommation des céréales, les structures productives, la viabilité et la rentabilité de la minoterie artisanale.

Son renouvellement trois années après s'explique autant par la nécessité de poursuivre l'étude du fonctionnement du marché des céréales, que par le besoin d'évaluer les conditions d'approvisionnement des ménages après la mauvaise récolte de 1992. Dans cette optique, l'I.N.S.E.A. et l'O.N.I.C.L ont engagé conjointement depuis juillet 1992, la deuxième Enquête Nationale sur la Minoterie Artisanale (E.N.M.A. II).

Cette enquête vise un triple objectif

1°) Une évaluation de la contribution du secteur de la minoterie artisanale dans l'approvisionnement des ménages urbains et ruraux en période de sécheresse. Plus explicitement, l'information recherchée est de savoir comment plus de 16 millions de ménages (dont 80% des ruraux) clients de la minoterie artisanale se procurent-ils leurs céréales ? Par quels circuits transitent les grains ? en quelles quantités ? quelles quantités de céréales sont stockées ? comment varient les stocks détenus par les ménages, quels achats de produits céréaliers font-ils ? comment par ailleurs s'établit la complémentarité entre les farines industrielles et les farines artisanales ? quelles sont les parts des farines de blé tendre (nationale et de luxe) de blé dur et d'orge ? quelle est la part du pain acheté ?

2°) Une meilleure connaissance des conditions actuelles de concurrence entre le secteur artisanal et le secteur industriel de transformation des céréales. Cette question est d'actualité d'autant plus que les recommandations des groupes de travail issus du Projet de

Réforme de la Commercialisation des Céréales du M.A.R.A. (P.R.C.C.) ont mis l'accent sur la nécessité de l'approfondir.

3°) La confirmation de certains résultats de l' E.N.M.A. I .

Trois atouts méthodologiques font de l'enquête minoterie artisanale une pièce importante dans le suivi du marché céréalier:

- En interrogeant à la fois le moulin et ses clients, cette enquête couvre l'ensemble de la filière artisanale. En effet le moulin artisanal représente un passage obligé pour les céréales destinés à la consommation humaine ne transitant pas par le circuit contrôlé.

- Elle offre une information à caractère exhaustif portant sur l'ensemble du territoire national, sur la base d'une méthodologie de sondage appropriée. L'échantillon enquêté laisse toutefois une erreur de sondage possible de 10%.

- Les erreurs d'observation sur les quantités de céréales écrasées sont minimisées grâce à un système de recoupement des informations collectées : confrontation des déclarations du meunier à celles de sa clientèle, et aux quantités d'énergie consommées.

Les informations collectées à l'occasion de cette enquête devraient donc permettre la reconstitution des circuits d'approvisionnement des ménages en céréales et produits dérivés pendant une période de sécheresse et l'évaluation du degré de résistance ou de fragilité des comportements des ménages face au choc climatique.

Ces informations éclairaient les rapports de concurrence entre les minoteries artisanales et industrielles à la veille du projet de libéralisation du marché des céréales

CHAPITRE 1

EVALUATION DE L'ACTIVITE DE LA MINOTERIE ARTISANALE

1- Les moulins artisanaux et la sécheresse : quel lien ?

Parmi les objectifs principaux que s'est assignée la seconde enquête sur la minoterie artisanale, celui d'évaluer l'effet de la sécheresse, sur l'activité des moulins et sur le comportement d'apport des ménages, occupe une place de choix.

Contrairement à la première enquête, réalisée dans une bonne conjoncture agricole, celle de 1992 coïncide avec une récolte céréalière très médiocre.

Or le poids de la minoterie artisanale et l'importance de sa contribution dans la production des farines sont liés au niveau de performance de la récolte en céréales.

En effet, plus la récolte est importante, plus la tendance chez les ménages à s'approvisionner en grains prend une ampleur grandissante. Les grains triturés proviennent assez souvent de la production, de même la majorité des clients des moulins possèdent un rapport avec la terre.

Cependant le comportement de demande des céréales par les ménages revêt une certaine rigidité : le lien entre la récolte céréalière et le niveau d'activité de la minoterie artisanale n'est pas tout à fait linéaire.

C'est justement pour cette raison que la présente étude statistique sur les moulins artisanaux, en interrogeant

- d'une part, les meuniers sur leurs prévisions relatives au niveau d'activité de leurs moulins pendant l'année 1993,

- d'autre part, les clients sur leurs anticipations relativement à leurs apports pour la même année;

tente d'évaluer la contribution de la minoterie artisanale dans la satisfaction des besoins des ménages dans une conjoncture de sécheresse.

2- Ecrasements de la minoterie artisanale : 1991-1992

a- Ecrasements totaux par milieu

Les écrasements effectifs totaux de la minoterie artisanale pendant l'année 1991-1992 sont estimés à 20,5 millions de quintaux. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui de la première enquête (été 1989) qui était de l'ordre de 19,5 millions de quintaux.

L'effectif des moulins artisanaux a enregistré, lui aussi, une progression de 15,3% entre les deux enquêtes passant de 7934 à 9138 moulins.

Les moulins ruraux réalisent les neufs dixième (9/10) du total écrasé contre un dixième pour les moulins urbains.

ECRASEMENTS EFFECTIFS TOTAUX PAR MILIEU

Milieu	Quantités en Qx/an	%	Effectif des moulins
Urbain	2 000 695	9,76	744
Rural	18 495 612	90,24	8394
Ensemble	20 496 307	100	9138

Il semble que la répartition des écrasements totaux entre les deux milieux a subi une légère modification au profit du milieu urbain (9,76% du total écrasé au lieu de 8,16% en 1989).

Classées par ordre d'importance des écrasements, la strate de Saïss Pré-Rif et Hauts Plateaux assure (26,7%) des écrasements totaux, contre (17,3%) pour la strate Chacouia et Doukkala , (14,4%) pour la strate de Tensift , (10,7%) dans le Centre et (9,5%) à Oum Rbia .

L'ordre des strates est fonction principalement de deux facteurs : d'une part, la production céréalière de la strate, particulièrement les blés, et d'autre part l'importance de la population rurale de la strate.

b- Ecrasements totaux par strate

ECRASEMENTS EFFECTIFS TOTAUX PAR STRATE

Strate	Quantités en Qx
Saïss, Pré-Rif et H.Plat.	5512519
Chaouia et Doukkala	3567336
Tensift	2855144
Centre	2161877
Oum Rbia	1951603
Nord -Ouest	1398898
Souss	785471
Gharb	776117
Sahara et pré-sahara	608933
Tafilalet	453844
Oriental	424565
Ensemble du pays	20 496 307

c- Ecrasements totaux par type de céréales

L'information relative à la structure des écrasements par type de céréale offre une information sur la structure de la consommation des ménages. Elle peut être établie soit, en utilisant les déclarations des meuniers relatives à la nature des céréales transformées, soit, à partir des déclarations des clients relatives aux quantités apportées.

La pratique de mélange des grains destinés à la transformation rend les déclarations des meuniers sujettes à l'erreur et donc très

incertaines. C'est pourquoi Il semble que les déclarations des clients sont plus fiables .

ECRASEMENTS EFFECTIFS TOTAUX PAR TYPE DE CEREALE ENSEMBLE DU PAYS

en Qx

Type de céréale	E.N.M.A. I		E.N.M.A. II	
	Quantités	%	Quantités	%
Blé tendre	6 436 338	33,01	6 00 5418	29,3
Blé dur	6 713 568	34,43	7 050 730	34,4
Orge	5 179 158	26,56	5 800 455	28,3
Mais	1 119 590	5,74	1 270 771	6,2
Légumineuses	49 451	0,26	368 933	1,8
Ensemble	19 498 005	100	20 496 307	100,0

Au niveau national, le blé dur est la première céréale écrasée par la minoterie artisanale. Elle représente 34,4% des écrasements totaux. Le blé tendre occupe la deuxième place avec 29,3%. L'orge est la troisième céréale avec 28,3% du total écrasé, alors que le maïs ne représente que 6,2%.

Ces résultats confortent dans une large mesure celles obtenues à l'occasion de la première enquête .

En milieu urbain, le blé dur est la première céréale écrasée avec (56,4%). Comparativement aux données de 1989, il s'avère que la tendance vers cette céréale se renforce au détriment du blé tendre. Celui ci a vu sa part chuter passant de (33,9) à (21,7%) .

**ECRASEMENTS EFFECTIFS TOTAUX PAR TYPE DE CEREALE
MILIEU URBAIN**

en Qx

Type de céréale	E.N.M.A.I		E.N.M.A.II	
	Quantités	%	Quantités	%
Blé tendre	1 540 264	33,9	434 151	21,7
Blé dur	724 750	45,4	1 128 392	56,4
Orge	264 381	16,6	338 117	16,9
Mais	65 493	4,1	74 026	3,7
Légumineuses	-	0	26 009	1,3
Ensemble	1 593 270	100	2 000 695	100,0

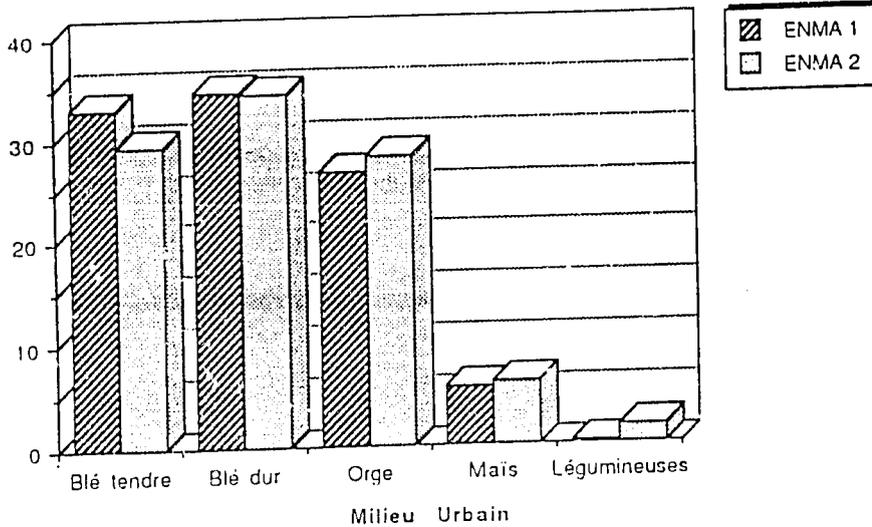
En milieu rural, le blé tendre, le blé dur et l'orge sont transformées dans des proportions quasi-équivalentes, soit respectivement 30,1%, 32,0% et 29,5%. Cette structure confirme celle déjà établie par la première enquête.

**ECRASEMENTS EFFECTIFS TOTAUX PAR TYPE DE CEREALE
MILIEU RURAL**

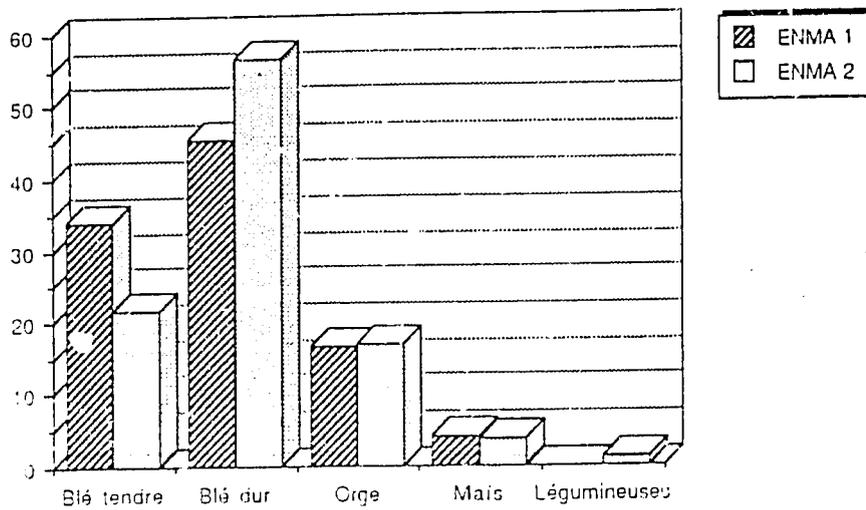
en Qx

Type de céréale	E.N.M.A.I		E.N.M.A.II	
	Quantités	%	Quantités	%
Blé tendre	5 896 074	32,9	5571267	30,1
Blé dur	5 988 818	33,5	5922338	32,0
Orge	4 914 676	27,4	5462338	29,5
Mais	1 054 096	5,9	1196745	6,5
Légumineuses	51 923	0,3	351417	1,9
Ensemble	17 904 735	100	18 495 612	100,0

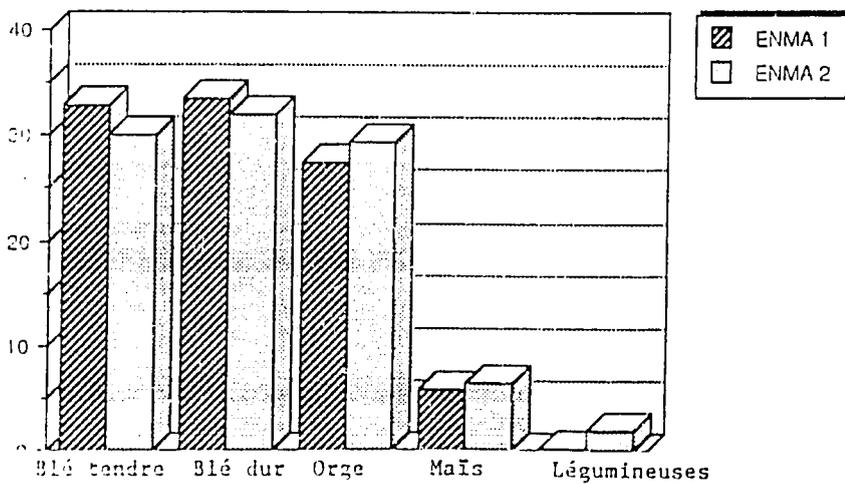
Comparaison des structures des écrasements totaux de 1989 et 1992
Ensemble du Pays



Milieu Urbain



Milieu Rural



3- Prévisions des écrasements de la minoterie artisanale : 1992-1993

a- Ecrasements totaux

La contribution de la minoterie artisanale dans les écrasements des céréales est estimée pour l'année 1992-1993 à 11 millions de quintaux selon les déclarations des meuniers et à 15 millions de quintaux selon les clients.

La différence entre les deux déclarations s'expliquerait essentiellement par le fait que les clients sont mieux renseignés sur les stocks que les meuniers.

ECRASEMENTS EFFECTIFS TOTAUX PAR MILIEU

Milieu	en Qx	
	Déclarations meuniers	Déclarations clients
Urbain	1 155 400	1 470 000
Rural	9 938 500	13 447 000
Ensemble	11 093 900	14 917 000

La situation de la sécheresse qui a réduit la production céréalière de 1992 de deux tiers (2/3) par rapport à celle de la campagne précédente, explique la faiblesse des niveaux des écrasements anticipés.

L'activité de la minoterie artisanale serait affecté à la fois par la baisse des apports des clients et la perte de certains ménages qui vont s'orienter exclusivement vers des produits industriels. En effet, seuls 15% des meuniers pensent que plus de trois quart des clients continueront à apporter des grains au moulin. Par contre les deux tiers des meuniers estiment que plus de la moitié des clients vont rompre leur rapport avec la minoterie artisanale.

TAUX DE FREQUENTATION DES MOULINS
1992-93

Intervalle de fréquentation	Taux
Plus de 75%	14,9
Entre 50 et 75%	18,5
Entre 25 et 50%	39,7
Moins de 25%	26,9
Total	100

Cependant, il est intéressant de constater que cette baisse ne revêt pas la même gravité que celle de la production. Ceci pourrait s'expliquer par deux facteurs : d'une part, la rigidité du comportement d'apport des grains des ménages et d'autre part, l'existence de stocks accumulés suite à la récolte "record" réalisée en 1991. En effet, interrogés sur les raisons de détention des stocks, 86% des clients ont évoqué l'autoconsommation.

**COMPARAISON DE LA PRODUCTION ET DES
ECRASEMENTS**

	en million de Qx			
	1988-89 (a)	1991-92 (b)	1992-93 (c)	variation (c)/(b)
Production (1)	78,8	85,3	28,6	-66%
Ecrasements (2)	19,5	20,5	14,9	-27%
(2)/(1)	24,7	24,0	52,0	-

b- Ecrasements par type de céréales

La structure des apports anticipés par les clients laisse présager une légère modification en faveur de l'orge et du blé tendre au détriment du blé dur qui se voit céder la première place qu'il occupait auparavant.

Les résultats relatifs à la production de 1992 montrent d'ailleurs que le blé dur est la céréale la plus affectée par la sécheresse. Sa production a connu une baisse de l'ordre de 70% par rapport à l'année 1991, contre 67% pour le blé tendre et l'orge.

ECRASEMENTS EFFECTIFS TOTAUX PAR TYPE DE CEREALE ENSEMBLE DU PAYS

Type de céréale	1991-92		1992-93	
	Quantités	%	Quantités	%
Blé tendre	6 00 5418	29,3	4 734 349	31,7
Blé dur	7 050 730	34,4	4 378 226	29,3
Orge	5 800 455	28,3	4 684 464	31,4
Mais	1 270 771	6,2	976 961	6,5
Légumineuses	368 933	1,8	143 032	1,1
Ensemble	20 496 307	100,0	14 917 032	100

c- Comparaison des apports totaux par strate

Il paraît que les apports prévus pour l'année 1992-93 par rapport à ceux de l'année 1991-92 vont subir une chute de l'ordre de 27 %.

Cette chute a affecté de manière inégale les différentes strates. Il semble que les prévisions des ménages au niveau de chaque strate sont liées aux conditions climatiques qui ont prévalu pendant la campagne précédente.

COMPARAISON DES APPORTS TOTAUX PAR STRATE
EN TRE 1991-92 ET 1992-93

			en Qx
Strate	1991-92	1992-93	Variation en %
Saïss, Pré-Rif et H.Plat.	5512519	3 882 903	-29,56
Chaouïa et Doukkala	3567336	2 306 173	-35,35
Tensift	2855144	2 025 733	-29,05
Centre	2161877	1 534 963	-29,00
Oum Rbia	1951603	1 548 388	-20,66
Nord -Ouest	1398898	1 273 915	-8,93
Souss	785 471	648 891	-17,39
Gharb	776 117	477 345	-38,50
Sahara et pré-sahara	608 933	441 544	-27,49
Tafilalet	453 844	329 666	-27,36
Oriental	424 565	447 511	+5,40
Ensemble du pays	20 496 307	14 917 032	-27,22

4- Les équilibres ressources emplois des céréales principales

L'établissement des comptes ressources-emplois permet de confronter l'estimation de la consommation de chaque céréale principale telle que calculée par l'E.N.M.A. II avec celle obtenue à partir des données de l'Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages.

Toutefois les résultats de ces équilibres ressources emplois sont à utiliser avec une certaine prudence et ce pour plusieurs raisons :

- les informations sur les stocks sont très imprécises, en particulier les stocks de report par les producteurs et les consommateurs.

- Les quantités des céréales écrasées aussi bien au niveau des moulins artisanaux qu'industriels comportent des biais dans les déclarations .

- Au niveau des pertes, le coefficient retenu qui est de 5% de la production peut être remis en cause du fait qu'il n'est basé sur aucune étude approfondie.

- La densité moyenne de semis connaît dans la réalité de fortes dispersions dues à la nature du sol, les conditions d'exploitation de la terre ...etc . L'hypothèse d'une densité de semis égale à 1,2 qx par ha ne correspond donc peut être pas à la réalité.

- Des quantités importantes d'orge et de maïs sont destinées à la consommation animale et ne sont nullement pris en compte par le système actuel de suivi du marché des céréales.

a- Le blé tendre

La production de blé tendre de 1991-92 s'élève à 27,2 millions de quintaux, elle représente 64,85% des ressources en blé tendre pour la même année. Les importations couvrent le reste.

Partant d'une densité de semis de 1,2 ql/ha et une superficie de 1140 ha, les semences seraient de l'ordre de 1,368 millions de quintaux.

Les pertes sont obtenues en appliquant le coefficient de 5% de la production adopté dans le rapport sur les équilibres ressources-emplois du M.A.R.A (février 1987), elles s'élèvent à 1,362 millions de quintaux.

Les écrasements industriels de blé tendre résultent des données de l'O.N.I.C.L. et sont de l'ordre de 22,5 millions de quintaux.

En utilisant l'information sur les quantités de blé tendre écrasées dans les moulins artisanaux telle qu'elles résultent de l'E.N.M.A. II et qui sont estimées à 6 millions de quintaux, la consommation totale de blé tendre serait de 28,5 millions de quintaux.

Ces différentes estimations laissent penser que les stocks de blé tendre seraient appréciés de 10,7 millions de quintaux.

EQUILIBRE RESSOURCES -EMPLOIS EN BLE TENDRE EN 1991-92

en milliers de Qx

Ressources		Emplois	
Production	27 232	Semences	1 368
Importation	14 757	Pertes	1 362
		Consom.humaine	28 505
		dont :	
		• Industrielle	22 500
		• Artisanale	6 005
		Variation stocks	+10 754
Total	41 989	Total	41 989

b- le blé dur

Les ressources en blé dur s'élèvent à 22,5 millions de quintaux, dont 98,3% est assurée par la production, l'importation ne contribue qu'à concurrence de 1,7%.

Au niveau des emplois et sur la base d'une superficie emblavée de 1088,3 ha et d'une densité de semis de 1,2 ql par ha, les semences sont estimées à 1,3 millions de quintaux.

Les pertes sont de l'ordre de 1,1 millions de quintaux en empruntant la même démarche que celle appliquée pour le blé tendre.

Les écrasements industriels de blé dur seraient de 1,1 millions de quintaux. Ceux de la minoterie artisanale s'élèvent à 7,1 millions de quintaux.

La consommation humaine de blé dur serait de l'ordre de 8,2 millions de quintaux.

Si les données relatives à ces utilisations sont fiables, les variations de stocks seraient de 11,98 millions de quintaux.

EQUILIBRE RESSOURCES - EMPLOIS EN BLE DUR EN 1991-92

en milliers de Qx

Ressources		Emplois	
Production	22 158	Semences	1 306
Importation	379	Pertes	1 108
		Consom.humaine	8 141
		dont :	
		• Industrielle	1 090
		• Artisanale	7 051
		Variation stocks	+11 982
Total	22 537	Total	22 537

c- L'Orge

Les ressources en orge s'élèvent à 34,3 millions de quintaux dont 95% est dû à la production locale, le reste est importé.

Les semences absorbent 2,2 millions de quintaux alors que les pertes sont estimées à 1,6 millions de quintaux.

Les écrasements industriels sont de l'ordre de 0,6 millions de quintaux contre 5,8 millions de quintaux triturés dans les moulins artisanaux.

Le reste des emplois s'explique par la variation des stocks et par les quantités de grains qui ne transitent pas par la minoterie et qui sont directement utilisés dans la consommation animale. Ce phénomène prend particulièrement de l'importance dans les années de bonne récolte céréalière.

EQUILIBRE RESSOURCES -EMPLOIS EN ORGE EN 1991-92

en milliers de Qx

Ressources		Emplois	
Production	32 525	Semences	2 233
Importation	1 768	Pertes	1 626
		Consom.humaine	6 458
		dont :	
		• Industrielle	658
		• Artisanale	5 800
		Variation stocks et consommation animale	23 976
Total	34 293	Total	34 293

CHAPITRE 2

ETUDE DU COMPORTEMENT DES MENAGES

1- Profil des clients de la minoterie artisanale

L'enquête nationale sur la minoterie artisanale intègre également les ménages clients de la minoterie dans son champ d'investigation. Ainsi, au niveau de chaque moulin six clients, agissant chacun pour le compte d'un ménage (chef de ménage, ou membre quelconque du ménage) sont choisis au hasard et interrogés.

Les questions qui leur sont adressées se rapportent principalement aux caractéristiques socio-démographiques du ménage, aux quantités apportées, aux modes d'approvisionnement en grains, aux achats en farines industrielles et en pain commercial, et à leur comportement de stockage.

Les clients ont été également interrogés sur leurs prévisions relativement aux apports de l'année prochaine 1992-93.

Ce chapitre donne la synthèse des réponses obtenues sur l'ensemble de ces questions.

Au niveau national, deux milles cent trente quatre entretiens avec des clients ont été effectués : 22% en milieu urbain contre 58% en milieu rural.

REPARTITION DES CLIENTS ENQUETES PAR MILIEU

Milieu	Effectif
urbain	888
Rural	1246
Ensemble	2134

Au niveau national, 73% des clients ont déclaré leur profession. Le taux de non réponse est plus élevé en milieu urbain où il a atteint 41%.

Le recours aux services de la minoterie artisanale est un comportement diffusé au niveau des différentes catégories socio-professionnelles, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Toutefois, il semble que les professions agricoles dominent la structure de la clientèle avec 43%.

REPARTITION DES CLIENTS SELON LA PROFESSION DU CHEF DU MENAGE (EN %)

Profession	Urbain	Rural	Ensemble
Exploitant ou Ouvrier agricole	15,2	62	42,5
Cadre sup et moyen / prof libérale.	7,7	2,4	4,6
Employeur non agricole ou indépendant	13,6	6,5	9,5
Employé et Ouvrier non agricole	22,5	12,1	16,4
Non déclarée	40,9	17,0	26,9
Total	100	100	100
Effectif	888	1246	2134

Au niveau national 55% des clients appartiennent à des ménages d'une taille de 5 à 9 personnes, 19% à des ménages d'une taille supérieure à 9 (12% en milieu urbain contre 24% en milieu rural)

La taille moyenne des ménages clients de la minoterie artisanale est égale à 8,7 personnes par ménage. Cette moyenne est supérieure à la taille moyenne de l'ensemble des ménages marocains, qui est de l'ordre de 5,9 personnes par ménage. Il semble donc qu'il existe une liaison étroite entre l'effectif du ménage et le recours à la minoterie artisanale.

En effet, les différentes tâches liées à la préparation du grain et de la farine artisanale (nettoyage, tamisage, pâte..) nécessitent la disponibilité d'une main d'oeuvre féminine assumant ces différentes "corvées".

**REPARTITION DES CLIENTS SELON LA TAILLE DE LEUR
MÉNAGE (en%)**

Taille	Urbain	Rural	Ensemble
Une seule personne	4,8	2,9	3,7
entre 2 et 4	25,7	19,4	22,0
entre 5 et 9	57,1	53,9	55,3
10 et plus	12,4	23,8	19,0
Total	100	100	100
Effectif	888	1246	2134

Concernant le lien entre les clients des moulins et la terre, il semble qu'au niveau national 58% des clients possèdent un rapport avec la terre (35% en milieu urbain et 74% en milieu rural).

Il paraît que la proportion des clients possédant un rapport avec la terre inclut des ménages dont la profession du chef de ménage n'est pas agricole.

**REPARTITION DES CLIENTS SELON LE RAPPORT AVEC
LA TERRE (EN %)**

Rapport avec la terre	Urbain	Rural	Ensemble
Existence d'un rapport	35	74	58
Absence d'un rapport	65	26	42
Total	100	100	100
Effectif	888	1246	2134

Répartis par type de lien avec la terre, il semble qu'au niveau des ménages possédant un lien avec la terre, 71% l'exploitent directement (53% en milieu urbain et 78% en milieu rural), 17% l'exploitent conjointement (27% en milieu urbain et 13% en milieu rural).

REPARTITION DES CLIENTS SELON LE TYPE DE RAPPORT AVEC LA TERRE (EN %)

Type de rapport	Urbain	Rural	Ensemble
Exploitation directe	52,6	77,6	71,3
Exploitation conjointe	26,6	13,3	16,6
Location	7,1	3,7	4,5
Salariat / Métayage	5,7	4,1	4,7
Autre	8,0	1,3	3,0
Total	100	100	100
Effectif	312	926	1238

2- Les circuits d'approvisionnement des grains

a - Etude des apports en grains par les clients

Au niveau national, la quantité moyenne apportée annuellement par les clients de la minoterie artisanale s'élève à 194 Kg par tête, réparti principalement en 34,4% de blé dur, 29,3% de blé tendre et 28,3% d'orge.

La quantité moyenne apportée en milieu rural est supérieure à celle du milieu urbain de 47,7%.

Le partage entre les différentes céréales diffère également selon le milieu. En effet, ce qui prime en milieu urbain est le blé dur (56,4%) tandis qu'en milieu rural il y a une répartition presque uniforme entre les trois céréales (orge, blé tendre et blé dur). Cette structure s'expliquerait essentiellement par la pratique du mélange des trois céréales .

**QUANTITES DE GRAINS APPORTES PAR LES CLIENTS
(EN KG / AN/TETE)**

céréale	Urbain	Rural	Ensemble
Blé tendre	32,4	66,4	56,9
Blé dur	84,2	70,6	66,8
Orge	25,2	65,0	54,9
Mais	5,5	14,3	12,0
Légumineuses	2,0	4,2	3,5
Total	149,3	220,5	194,1

Au niveau national 29,45% des apports en orge , 19,36% des apports en maïs et 53,52% des légumineuses (principalement les fèves) sont destinés à une consommation animale.

**REPARTITION DE L'ORGE MAIS ET LEGUMINEUSES
PAR TYPE DE DESTINATION**

céréale	Urbain	Rural	Ensemble
Orge	25,2	65,0	54,9
Humaine	20,7	44,1	38,7
Animale	4,5	20,9	16,2
Mais	5,5	14,3	12,0
Humaine	4,2	11,6	9,7
Animale	1,3	2,7	2,3
Légumineuses	2,0	4,2	3,5
Humaine	1,6	1,5	1,6
Animale	0,4	2,7	1,9

b- Les modes d'approvisionnement en grains

Les quantités apportées par les clients proviennent principalement de la production, et de l'achat (au souk ou dans la halle aux grains). Il semble que le poids de chacun de ces modes d'approvisionnement diffère selon la nature de la céréale et du milieu de résidence du client.

b1- Le blé tendre

Au niveau national, 58.5% du blé tendre écrasé provient de la production du ménage-client alors qu'un tiers environ est constitué des grains achetés au souk et à la halle aux grains .

Toutefois , en milieu rural , la proportion acquise sur le marché ne représente qu'à peu près le un quart du total apporté, contre 67,6% pour la production. En milieu urbain, la moitié des quantités apportées provient du marché.

REPARTITION DES GRAINS APPORTES SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT ET PAR MILIEU (EN %)

BLE TENDRE

Mode d'approvisionnement	Urbain	Rural	Ensemble
Propre production	41,0	67,6	58,5
Achat au souk et halle	49,8	26,1	34,2
Autres	9,2	6,3	7,3
Ensemble du pays	100,0	100,0	100,0
Quantités (Qx)	434 151	5 571 267	6 005 418

b2- Le blé dur.

Pour le blé dur, seul 37.5% des grains apportés proviennent de la production du ménage-client contre 58,5% pour le blé tendre. Par contre, plus de la moitié des apports est d'origine marchande (53,6%). Cette observation se vérifie davantage en milieu urbain.

BLE DUR

Mode d'approvisionnement	Urbain	Rural	Ensemble
Propre production	25,3	53,4	37,5
Achat au souk et halle	64,5	39,6	53,6
Autres	10,2	7,0	8,9
Ensemble du pays	100,0	100,0	100,0
Quantités (en Qx)	338 117	5 462 338	5 800 455

b3- L'orge.

Au niveau de l'orge, il paraît que les modes d'approvisionnement sont d'une importance quasi-identique. En effet, sur le plan national, 51,0% des grains proviennent de la production (42,4% en milieu urbain et 53,9% en milieu rural), de même 43,4% des grains sont achetés sur le marché. Ce constat est valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

ORGE

Mode d'approvisionnement	Urbain	Rural	Ensemble
Propre production	42,4	53,9	51,0
Achat au souk et halle	45,7	42,7	43,4
Autres	11,9	3,4	5,6
Ensemble du pays	100,0	100,0	100,0
Quantités (en Qx)	1 128 392	5 922 338	7 050 730

b4- Le maïs.

Pour le maïs, 53,4% des grains proviennent de la production au niveau national (soit 52,2% pour le rural et 60,5% pour le milieu urbain). Les achats de maïs représentent 43,6% au niveau national (29,1% pour l'urbain et 46,1% dans le rural).

MAIS

Mode d'approvisionnement	Urbain	Rural	Ensemble
Propre production	60,5	52,2	53,4
Achat au souk et halle	29,1	46,1	43,6
Autre	10,4	1,7	3,0
Ensemble du pays	100,0	100,0	100,0
Quantités (en Qx)	74 026	1 196 745	1 270 771

3- Approvisionnement en farines industrielles et pain commercial

a- Approvisionnement en farines industrielles

Au niveau national, les achats de farines industrielles sont de l'ordre de 95,8 kg par tête (85,6 kg en milieu urbain et 106,5 kg en milieu rural). Ces chiffres élucident le poids que les produits industriels commencent à prendre dans la consommation des ménages-clients. En effet les farines industrielles représentent l'équivalent de 50% des apports en grains.

Les farines de blé tendre dominent largement les achats des ménages-clients. Au niveau national, celles ci représentent 82% de l'ensemble des farines acquises.

Toutefois , il paraît que la farine de luxe est plus achetée en milieu urbain avec (49,3%) du total acheté. En milieu rural, c'est la F.N.B.T. qui occupe la première place avec (49%).

La consommation par tête de la F.N.B.T en milieu rural représente le double de celle du milieu urbain, tandis que celle de la farine de luxe ne représente que l'équivalent de 75%.

Il semble également, qu'il y a une préférence pour la farine et la semoule du blé dur en milieu urbain au détriment des produits de l'orge. Ces derniers, sont les plus consommés en milieu rural.

ACHAT DES FARINES INDUSTRIELLES

(en kg/an/tête)

Type de farine	Urbain	Rural	Ensemble
F.N.B.T.	25,4	52,1	40,6
F.Luxe	42,2	31,8	34,9
F.R.(courante + spéciale)	4,7	2,6	3,3
F.Blé Dur	3	0,9	1,7
F.orge	0,3	5,8	3,6
Semoule de blé dur	7,8	5,1	6,0
Semoule d'orge	2,2	8,2	5,7
Total	85,6	106,5	95,8

b- Approvisionnement en pain commercial

Comparativement aux quantités apportées de grains et aux achats de farines industrielles, il s'avère que le pain n'occupe qu'une place très secondaire dans la composition des céréales consommées par les ménages clients. Cette observation est valable au niveau des deux milieux.

Au niveau national, l'approvisionnement annuel des clients de la minoterie artisanale est de 5,24 Kg de pain par tête composé principalement en pain de la Farine de Luxe. Celui ci représente 88% du total de pain acheté.

En milieu urbain, la quantité de pain demandée par tête est plus de trois fois importante que celle du milieu rural.

Achat du pain par les clients

(en kg/an/tête)

Type de pain	Urbain	Rural	Ensemble
Pain de F.N.B.T.	1,0	0,3	0,6
Pain de Fluxe	8,4	2,4	4,6
Autre pain	0,1	0,03	0,04
Total	9,5	2,73	5,24

4- Consommation des céréales et des produits dérivés

a- Clientèle de la minoterie artisanale

Sur la base des informations relatives à l'apport moyen de grain-toute céréale confondue- par les clients et les écrasements effectifs totaux tels que déclarés par les meuniers au niveau de chaque strate, les estimations des effectifs des ménages clients ont été établies.

DETERMINATION DE L'EFFECTIF DES MENAGES-CLIENTS

Milieu	Ecrasements totaux (en Qx)	Apport moyen (en Qx)	Nombre de ménages-clients 1991-92	Nombre de ménages-clien 1988-89
Urbain	2 000 695	10,81	185 078	185 000
Rural	18 495 612	19,12	967 343	1 443 000
Ensemble	20 496 307	17,78	1 152 421	1 628 000

A partir des données relatives à la taille des ménages-clients, la population cliente de la minoterie artisanale est estimée à 10,1 millions d'habitants, ce qui représente environ 40% de la population marocaine (estimée à 25,8 millions). Les ruraux constituent 85% de l'ensemble des clients.

L'effectif de la population cliente semble baisser par rapport à celui de 1989 passant de 12,8 millions à 10,1 millions d'habitants. Cette baisse est due essentiellement à la chute de l'effectif des ménages-clients en milieu rural. Ce constat pourrait s'expliquer notamment par le fait que, les ménages, anticipant une mauvaise récolte, ont déjà commencé à modérer leur fréquentation au moulin et à rationaliser l'utilisation de leur avoirs en céréales.

DETERMINATION DE L'EFFECTIF DES MENAGES-CLIENTS

Milieu	Nombre de ménages-clients	Taille moyenne du ménage	Effectif de la population
Urbain	1 85 078	7,95	1 471 370
Rural	967 343	8,92	8 628 699
Ensemble	1 152 421	8,76	10 100 069

b- Structure de la consommation des céréales

b-1- Consommation totale des céréales

Au niveau national, la consommation totale des céréales par les ménages-clients de la minoterie artisanale s'élève à 33,6 millions de quintaux en équivalent grains contre 29,5 millions de quintaux en 1989, soit une progression de l'ordre de 13,9%. Cette progression est due à l'accroissement enregistré dans la consommation par tête des clients.

La minoterie artisanale satisfait 54% des besoins des ménages clients en céréales, le reste est assuré par des produits acquis sur le marché sous forme de farines industrielles et de pain commercial.

Comparées aux données de l'E.N.M.A.I, il y a une régression dans le rôle joué par la minoterie artisanale. En effet, celle-ci représentait 66% du total des céréales consommées.

CONSOMMATION DES CEREALES PAR LA CLIENTELE DE LA MINOTERIE ARTISANALE

en Qx

	Urbain	Rural	Ensemble
Blés	1 562 543	11 493 605	13 056 148
Orge	278 372	3 701 826	3 980 198
Mais	56 334	974 868	1 031 202
Total artisanal	1 897 249	16 170 299	18 067 548
F.N.B.T.	485 552	5 652 651	6 138 203
F.Libre de .B.T	1 162 382	4 536 962	5 699 344
F.blé dur	55 176	97 504	152 680
F.orge	9 717	838 528	848 239
Semoule de B.D	176 564	677 351	853 915
Semoule orge	80 925	1 768 880	1 849 550
Total . industriel	1 970 310	13 571 876	15 542 186
Total	3 867 559	29 742 175	33 609 734

b-2 - Consommation par tête des céréales :

Au niveau national, la consommation par tête des céréales s'élève à 316,4 kg en équivalent grains. Comparée à celle de 1989, il se dégage une progression de 37,5%. Celle-ci provient principalement d'une montée spectaculaire dans la consommation des farines libres de blé tendre. Par contre la consommation de la F.N.B.T.a baissé de 21,2%.

COMPARAISON DES STRUCTURES DE CONSOMMATION DES CEREALES EN KG PAR TETE

ENSEMBLE DU PAYS

	1988-89	1991-92	Variation %
Blés	102,7	123,7	20,4
Orge	40,5	38,7	-4,4
Mais	8,7	9,7	10,3
Total artisanal	151,9	172,1	13,3
F.N.B.T.	51,5	40,6	-21,2
F.Libre de .B.T	9,1	38,2	319,7
Autres farines	?	17,0	-
Pain commercial	-	7,4	-
Total . industriel			
- en farines	61,6	103,2	67,5
- en équivalent grains ¹	77,9	144,3	85,2
Total	229,8	316,4	37,5

En milieu urbain, la consommation par tête en céréales est de l'ordre de de 275,4 kg, inférieure de 13% à la consommation moyenne au niveau national. Toutefois, ce chiffre enregistre une hausse de 30% par rapport à celui de 1989.

La satisfaction des besoins de consommation en céréales est assurée à parts quasi-égales entre la minoterie artisanale et industrielle.

¹ Les données en équivalents grains utilisent les coefficients de conversion suivants :
1 quintal de F.N.B.T. = 1,2 quintal de grain; 1 quintal de farine libre de blé tendre = 1,39 q de grain; 1 quintal de farine de blé dur = 1,25 q de grain; 1 quintal de semoule de blé dur = 1,54 q de grain; 1 quintal de farine d'orge = 1,66 q de grain; 1 quintal de semoule d'orge = 2,5 q de grain;

² L'information détaillée n'a pas été collectée au cours de la première enquête.

Par rapport aux résultats de la première enquête, il semble qu'à l'exception de la FNBT dont la quantité a regressé de moitié, les autres produits industriels en vu leur poids s'accroître dans la consommation des ménages.

URBAIN

	1988-89	1991-92	Variation %
Blés	95,0	116,6	22,73
Orge	19,8	20,7	4,54
Mais	4,9	4,2	-14,3
Total artisanal	119,7	141,5	18,2
F.N.B.T.	51,1	25,4	-50,3
F.Libre de .B.T	22,8	46,9	105,7
Autres	-	13,3	-
pain	-	13,4	-
Total . industriel			
- en farines	73,9	99,0	34,0
- en équivalent grains ¹	92,2	133,9	45,2
Total	211,9	275,4	30,0

Au niveau du milieu rural, la consommation par tête atteint 350 kg par tête. Celle-ci est assurée à concurrence de 55% par les produits des moulins artisanaux, le reste est satisfait par la minoterie industrielle.

Cette répartition marque une différence par rapport à celle observée en 1989 (67% pour la minoterie artisanale et 33% pour les produits industriels). Ce constat s'explique certes, par un changement de comportement chez les ménages ruraux traduit par une tendance vers les produits marchands; mais aussi par une sous-estimation des produits

¹ Les données en équivalents grains utilisent les coefficients de conversion suivants : 1 quintal de F.N.B.T. = 1,2 quintal de grain; 1 quintal de farine libre de bié tendre = 1,39 q de grain; 1 quintal de farine de blé dur = 1,25 q de grain; 1 quintal de semoule de blé dur = 1,54 q de grain; 1 quintal de farine d'orge = 1,66 q de grain; 1 quintal de semoule d'orge = 2,5 q de grain;

industriels autres que la F.N.B.T pendant la première opération sur la minoterie artisanale.

Au niveau des produits industriels, la quantité consommée en F.N.B.T. a pratiquement stagné en valeur absolue. Le poids des farines libres quant à lui s'est accru très nettement.

RURAL

	1988-89	1991-92	Variation %
Blés	103,6	137,0	32,2
Orge	42,9	44,1	2,8
Mais	9,2	11,6	26,0
Total artisanal	155,7	192,7	23,8
F.N.B.T.	51,9	52,1	0,4
F.Libre de .B.T	7,6	34,4	352
Autres	1,0	20	-
Pain	-	3,9	-
Total . industriel			
- en farines	60,4	110,4	82,8
- en équivalent grains ¹	76,8	157,3	104,8
Total	232,5	350	50,5

¹ Les données en équivalents grains utilisent les coefficients de conversion suivants :
 1 quintal de F.N.B.T. = 1,2 quintal de grain; 1 quintal de farine libre de blé tendre = 1,39 q de grain; 1 quintal de farine de blé dur = 1,25 q de grain; 1 quintal de semoule de blé dur = 1,54 q de grain; 1 quintal de farine d'orge = 1,66 q de grain; 1 quintal de semoule d'orge = 2,5 q de grain;

5- Etude du comportement de stockage chez les ménages clients

Le stockage des céréales demeure une variable inconnue dans le système d'information statistique sur le marché des céréales. L'appréhension approfondie de cette question nécessite le développement d'instruments d'investigation appropriées.

La connaissance des quantités en stock devient plus préoccupante et prend une grande ampleur dans une conjoncture marquée par la sécheresse. C'est pourquoi la seconde enquête sur la minoterie artisanale a tenté d'apporter quelques éléments de réponse sur le comportement de stockage chez les ménages-clients de la minoterie artisanale.

a- Le profil des stockeurs de céréales

Le stockage des céréales est une pratique assez courante chez les ménages clients de la minoterie artisanale. Ainsi au niveau national 61,1% des ménages clients ont déclaré détenir un stock en céréales. Ce comportement est beaucoup plus diffusé en milieu rural où 64,3% des clients possèdent un stock contre 44,6% en milieu urbain.

MENAGES DETENANT DES STOCKS DE CEREALES PAR MILIEU

Milieu	Effectif	Déteneurs	%
Urbain	185 078	82 535	44,6
Rural	967 343	621 863	64,3
Ensemble	1 152 421	704 398	61,1

Examinés par profession du chef de ménage, il semble que le comportement de stockage est présent au niveau des différentes catégories socio-professionnelles mais avec une intensité variable. Ainsi, en milieu urbain 84,4% des exploitants ou ouvriers agricoles détiennent des stocks, 45,5% des indépendants ou employeurs non agricoles et 42% des employés et ouvriers non agricole.

Au niveau du milieu rural, l'essentiel des stockeurs est constitué par les exploitants et les ouvriers agricoles .

REPARTITION DES MENAGES STOCKEURS SELON LA PROFESSION DU CHEF DE MENAGE

MILIEU URBAIN

Profession	Effectif	Stockeurs	%
Exploitant ou Ouvrier agricole	28 137	23 760	84,4
Cadre sup et moyen / proflibérale.	14 381	5 419	37,7
Employeur non agricole ou indépendant	25 219	11 463	45,5
Employé et Ouvrier non agricole	41 684	17 508	42,0
Non déclarée	75 657	24 385	32,2
Total	185 078	82 535	44,6

MILIEU RURAL

Profession	Effectif	Stockeurs	%
Exploitant ou Ouvrier agricole	599 349	422 339	70,5
Cadre sup et moyen / proflibérale.	23 291	17 080	73,3
Employeur non agricole ou indépendant	62 885	36 489	58,0
Employé et Ouvrier non agricole	117 230	62 109	53,0
Non déclarée	164 588	83 846	50,9
Total	967 343	621 863	64,6

Il semble que plus la taille du ménage est importante plus celui ci est susceptible de détenir un stock. En effet 55,3% des ménages urbains de taille (10 et plus) détiennent un stock contre 73,0% en milieu rural. Ces

taux sont respectivement 46,5% et 62,6% pour les ménages dont la taille est située entre 5 et 9 personnes.

REPARTITION DES MENAGES STOCKEURS SELON LA TAILLE DU MENAGE

MILIEU URBAIN

Taille	Effectif	Stockeurs	%
1 personne	8 962	1876	20,9
entre 2 et 4	47 520	18 341	38,6
entre 5 et 9	105 670	49 188	46,5
10 et plus	22 926	13 130	57,3
Total	185 078	82 535	64,6

MILIEU RURAL

Taille	Effectif	Stockeurs	%
1 personne	27 949	19 409	69,4
entre 2 et 4	187 879	107 914	57,4
entre 5 et 9	521 713	326 847	62,6
10 et plus	229 802	167 693	73,0
Total	967 343	621 863	64,6

Il paraît que le rapport avec la terre est déterminant dans le comportement de détention des stocks. Effectivement, en milieu urbain 78,8% des ménages qui ont un rapport avec la terre détiennent des stocks contre 26% de ceux qui ne l'ont pas. Ces taux pour le milieu rural sont respectivement de 75,1% et 33,1%.

**REPARTITION DES MENAGES STOCKEURS SELON
LE RAPPORT AVEC LA TERRE**

MILIEU URBAIN

Rapport avec la terre	Effectif	Stockeurs	%
Existence d'un rapport	65 027	51 272	78,8
Absence du rapport	120 051	31 263	26,0
Ensemble	185 078	82 535	44,6

MILIEU RURAL

Rapport avec la terre	Effectif	Stockeurs	%
Existence d'un rapport	718 908	539 569	75,1
Absence du rapport	248 435	82 294	33,1
Ensemble	967 343	621 863	64,3

Sur l'ensemble des ménages-clients qui exploitent directement la terre 77,6% détiennent des stocks (84,1% en milieu urbain et 76,1% en milieu rural). Ce taux atteint 77,5% pour ceux l'exploitent conjointement (77,1% en milieu urbain et 74,8% en milieu rural).

REPARTITION DES CLIENTS STOCKEURS SELON LE TYPE DE RAPPORT AVEC LA TERRE

URBAIN

Type de rapport	Effectif	Stockeurs	%
Exploitation directe	34 181	28 762	84,1
Exploitation conjointe	17 299	13 339	77,1
Location	4 585	3752	81,8
Salariat / Métayage	3 752	2501	66,7
Autre	5210	2918	56,0
Ensemble	65 027	51 272	78,8

MILIEU RURAL

Type de rapport	Effectif	Stockeurs	%
Exploitation directe	558 202	424 668	76,1
Exploitation conjointe	95 492	71 425	74,8
Location	26 396	20 962	79,4
Salariat / Métayage	29 502	16 303	55,3
Autre	9 316	6 211	66,7
Ensemble	65 027	51 272	78,8

b- Les raisons de détention des stocks

Les stocks constitués par les clients s'expliquent dans 86% des cas par l'autoconsommation (84% pour le milieu urbain et 87% pour le milieu rural). Pour ceux qui n'ont pas de production, ils accumulent des stocks pour des besoins de précaution ou encore pour se prémunir contre les variations de prix des céréales .

REPARTITION DES STOCKEURS SELON LE MOTIF PRINCIPAL DE DETENTION DES STOCKS

Motif de détention	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Autoconsommation	69 329	84,0	541 022	87,0	610 351	86,6
Variabilité des prix	3 301	4,0	6 218	1,0	9 519	1,4
Stock de sécurité	6 603	8,0	31 092	5,0	37 695	5,4
Autre motif	3 302	4,0	43 531	7,0	46 833	6,6
Total	82 535	396	621 863	100	704 398	100,0

L'intention de commercialisation d'une portion des stocks détenus par les clients ne s'est exprimée que par 11,2% des stockeurs (12,4% en milieu urbain et 11,0% en milieu rural). Ces déclarations doivent être interprétées en liaison avec les conditions de sécheresse et la faiblesse de la récolte céréalière de la campagne de (1991-92.).

COMMERCIALISATION DES STOCKS PAR MILIEU

Milieu	Ménages stockeurs	Dont disposés à vendre	%
Urbain	82 535	10 234	12,4
Rural	621 863	68 405	11,0
Ensemble	704 398	78 639	11,2

c- Quantités des céréales stockées?

L'information sur les céréales stockées et les quantités en stock revêtent une importance de premier ordre pour toute prévision relative à la consommation des ménages et à l'approvisionnement du marché pendant l'année 1992-1993.

Par référence à l'effectif total des ménages-clients de la minoterie artisanale-stockeurs, l'orge est la céréale la plus stockée. En effet 56,3% stockent au moins l'orge, 49,2% stockent au moins le blé tendre et 40,0% au moins le blé dur.

EFFECTIFS DES MENAGES STOCKEURS PAR TYPE DE CEREALE

Type de céréale	Urbain	Rural	Ensemble
Blé tendre	30 638	315 978	346 616
Blé dur	66 487	215 051	281 538
Orge	29 804	366 441	396 245
Mais	3543	52 792	56 335

A partir des estimations des quantités déclarées en stock par les clients, il s'avère qu'au niveau national, 9,8 millions de quintaux sont détenus par les ménages qui fréquentent les minoteries artisanales. Ce chiffre représente 40% des reports de stocks tels qu'ils sont estimés par l'O.N.I.C.L..

NATIONAL

Type de céréale	Quantités	%
Blé tendre	3 611 507	36,84
Blé dur	2 745 514	28,01
Orge	3 106 236	31,69
Mais	339 140	3,46
Total	9 802 397	100,0

Une quantité avoisinant un million de quintaux est stockée par les clients du milieu urbain. Elle est dominée par le blé dur qui représente 56,14 % contre 20,77% pour l'orge et 20,47% pour le blé tendre . Cette structure semble être satisfaisante du fait qu'elle coïncide largement avec

celle des écrasements déclarées par les clients. Ce constat conforte le lien du stockage avec la consommation.

Dans l'hypothèse d'un comportement d'apport identique à celui de l'année 1991-92, il semble qu'en milieu urbain les quantités en stocks suffiraient pendant sept mois de l'année 1992-93.

QUANTITES STOCKEES DES CEREALES

MILIEU URBAIN

en quintaux

Type de céréale	Quantités	%
Blé tendre	238 117	20,47
Blé dur	653 119	56,14
Orge	241 610	20,77
Mais	30 474	2,62
Total	1 163 320	100,0

En milieu rural, les stocks des clients de la minoterie artisanale sont estimées à 8,6 millions de quintaux. Le blé tendre occupe la première place dans la composition de ces stocks avec 39,05%, l'orge arrive en seconde position avec 33,16% alors que le blé dur ne concerne que 24,22% des stocks. Il semble que le blé dur est stocké pour une durée relativement courte par rapport à l'orge et au blé tendre. En particulier, cette céréale est beaucoup plus commercialisée.

La même hypothèse appliquée en milieu urbain permet de déduire que les stocks déclarés en milieu rural, suffiraient pour une période de l'ordre de cinq mois.

MILIEU RURAL

en quintaux

Type de céréale	Quantités	%
Blé tendre	3 373 390	39,05
Blé dur	2 092 395	24,22
Orge	2 864 626	33,16
Mais	308 666	3,57
Total	8 639 077	100,0

d- Comportement de substitution des stocks.

Les produits de la minoterie industrielle ont tendance à occuper une place d'une grande importance dans une conjoncture de sécheresse. Particulièrement pour les clients stockeurs, l'épuisement des stocks les conduit à opérer leurs décisions de consommation en tenant compte des conditions du marché.

REPARTITION DES MENAGES STOCKEURS SELON LES SUBSTITUTS

Substituts	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Grains	17 332	21,0	111 935	18,0	129 267	18,3
Farines	11 555	14,0	93 279	15,0	104 834	15,0
Grains et farines	31 363	38,0	348 243	56,0	379 606	54,0
Grain ,farine et pain	14 856	18,0	37 312	6,0	52 168	7,3
Autres	7 429	9,0	31 094	5,0	38 523	5,4
Ensemble	82 535	100,0	621 863	100,0	704 398	100,0

Toutefois les habitudes de consommation sont marquées par une certaine rigidité expliquant les comportements observés. En effet , en cas d'épuisement des stocks, 50% des stockeurs pensent s'orienter vers l'achat des grains et de la farine en même temps (38,0% en milieu urbain contre 56,0% en milieu rural), seuls 18,3% s'orienteraient vers l'achat des grains uniquement (21% en milieu urbain et 18.0% en milieu rural) .

CHAPITRE 3

CONCURRENCE ET PARTAGE DU MARCHE

L'étude des différents aspects de la concurrence constitue le second principal objectif assigné à l'enquête nationale de la minoterie artisanale.

Les meuniers ont été directement interrogés sur les variables sur lesquelles portent la concurrence aussi bien au sein de la filière artisanale qu'avec les minoteries industrielles.

La finalité de ces réponses est de permettre d'anticiper les effets de la libéralisation du marché des céréales sur l'évolution des unités artisanales.

Au départ, il s'agit de présenter les grands traits du secteur de la minoterie artisanale telles qu'ils ressortent des informations collectées au niveau des 360 meuniers enquêtés et qui se répartissent comme suit :

REPARTITION DE L'ECHANTILLON PAR STRATE ET PAR MILIEU

Strate	Urbain	Rural	Ensemble
Sahara et pré-sahara	1	17	18
Souss	6	33	39
Tensift	24	41	65
Oum Rbia	10	14	24
Chaouia et Doukkala	20	25	45
Centre	46	15	61
Saïss, Pré-Rif et H.Plat.	15	24	39
Gharb	8	8	16
Nord -Ouest	4	14	18
Tafilalet	3	8	11
Oriental	14	5	19
Ensemble du pays	152	208	360

1- Caractéristiques des moulins

Dominance de l'entreprise individuelle

La majorité des minoteries enquêtées possèdent un statut juridique d'entreprise individuelle. Cette forme représente plus de 70% au niveau national (soit 75% en milieu urbain contre 67,8% en milieu rural). La dominance du caractère individuel a été déjà constatée lors de la première enquête.

Les sociétés de fait occupent la seconde position avec 20% (soit 14% en milieu urbain et 24% en milieu rural).

REPARTITION DES MOULINS PAR TYPE DE PROPRIETE

(EN %)

Type d'entreprise	Urbain	Rural	Total
Entreprise individuelle	75,0	67,8	70,8
Société de fait	13,8	24,0	19,7
S.A.R.L	10,5	6,3	8,1
Autre	0,7	1,9	1,4
Ensemble	100	100	100
Effectif	152	208	360

L'énergie électrique en tête

L'électricité est le type d'énergie dominant en milieu urbain (97%),. En milieu rural il semble que les deux types d'énergie (Electricité et mazout) coexistent dans des proportions quasi-identiques (55% pour le mazout contre 44% pour l'électricité).

REPARTITION DES MOULINS PAR TYPE D'ENERGIE (EN %)

Type d'énergie	Urbain	Rural	Ensemble
Electricité	96,7	43,8	66,1
Mazout	2,0	54,8	32,5
Eau	1,3	1,4	1,4
Ensemble	100	100	100
Effectif	152	208	360

L'activité de meunerie n'est pas exclusive

En effet, conformément aux données du tableau ci-après, 71,4% des meuniers exercent une activité en parallèle. En milieu rural, l'activité secondaire est présente chez 83% des meuniers, dont 49% en agriculture. En milieu urbain seuls 56% des meuniers exercent une activité secondaire (dont 16% dans le commerce et 13% dans l'agriculture).

REPARTITION DES MEUNIERES SELON LEUR ACTIVITE SECONDAIRE (EN %)

Activité	Urbain	Rural	Total
Agriculture	13,1	49,0	33,9
Commerce	16,4	17,8	17,2
Industrie	2,6	1,4	2,0
Services	5,9	1,0	3,0
Administration	6,5	6,7	6,7
TME	2,6	3,4	3,0
Retraité	8,5	3,4	5,6
Néant	44,1	17,3	28,6
Ensemble	100	100	100
Effectif	152	208	360

Une activité d'appoint , en particulier en milieu rural

Au niveau national, 30% des meuniers ont déclaré que les recettes du moulin représentent une part importante dans leurs revenus totaux (45% en milieu urbain contre 19% en milieu rural). Il ressort de ces chiffres qu'en milieu rural cette activité est beaucoup plus une "activité d'appoint".

REPARTITION DES MOULINS SELON "LA PART DE LA RECETTE DU MOULIN "DANS LE REVENU TOTAL DU MEUNIER (EN %)

Part	Urbain	Rural	Total
Importante	45,4	19,2	30,3
Moyenne	33,6	49,5	42,8
Faible	21,0	31,3	26,9
Ensemble	100	100	100
Effectif	152	208	360

Activité limitée à la mouture des grains essentiellement

A côté de l'activité de mouture commune à toutes les minoteries, le tamisage (manuel et mécanique) est assuré par 10% des moulins (16% en milieu urbain contre 5% seulement en milieu rural), le commerce des grains par 6% (12% en milieu urbain et 1,5% en milieu rural). Il paraît que l'activité des moulins est relativement plus diversifiée en milieu urbain par rapport au milieu rural.

EFFECTIF DES MOULINS SELON LES DIVERSES ACTIVITES

Activité	Urbain	Rural	Ensemble
Mouture	152	208	360
Nettoyage	0 *	1	1
Tamisage manuel	3	1	4
Tamisage mécanique	22	10	32
Commerce des grains	18	3	21
Commerce des farines	2	1	3

(*) Dans notre échantillon aucun moulin du milieu urbain ne fait le nettoyage des grains, ceci ne veut pas dire l'absence totale de cette activité. Elle est en général assurée par un personnel qui n'est lié par aucune relation au moulin.

Machines généralement obsolètes

En moyenne chaque moulin détient 1,63 machines (1,86 en milieu urbain et 1,46 en milieu rural).

REPARTITION DES MACHINES PAR TYPE ET PAR MILIEU

Type de machine	Urbain	Rural	Ensemble
Machine à meules coniques	36,2	38,2	37,2
Machine à 2 paires de cylindres	33,7	25,7	29,3
Machine à meules horizontales	9,2	22,4	16,0
Machine à 3 paires de cylindres	13,5	6,9	10,1
Machine à une paire de cylindre	6,0	3,3	4,6
Machine à 3 cylindres	0,3	1,3	0,9
Autres	1,1	2,6	1,9
Total	100	100	100
Effectif	282	304	586

Au niveau national 37% du parc machine est constitué par des machines à meules coniques (36% en milieu urbain et 38% en milieu rural). Elles sont utilisées essentiellement pour la mouture de l'orge, du maïs et pour le concassage des légumineuses.

Les machines à deux paires de cylindres représentent 29% (34% en milieu urbain et 25% en milieu rural). Quant aux machines à meules horizontales, elles sont plus présentes en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 22% et 9%).

le salariat : un statut dominant

En moyenne chaque moulin crée 1.5 occasions d'emplois (1.94 en milieu urbain et 1.46 en milieu rural).

EMPLOI MOYEN PAR MOULIN

Milieu	Moyenne
Urbain	1.94
Rural	1.46
Ensemble	1.50

En extrapolant les données de l'échantillon, nous obtenons les emplois suivants:

REPARTITION DES EMPLOIS CREEES PAR MILIEU

Milieu	Nombre d'emploi	% des moulins
Urbain	1 445	10,77
Rural	12 255	89,23
Ensemble	13 700	100

Les données extrapolées montrent que l'essentiel des emplois de la minoterie artisanale est assuré par les moulins ruraux (89%).

La répartition des effectifs employés dans le secteur de la minoterie artisanale selon le statut dans la profession montre que:

* au niveau national, les salariés occupent la première place avec 55.9% suivi des aides familiaux avec 23.8%.

* en milieu urbain, les salariés prédominent cette structure 73.2% alors qu'en milieu rural ils ne représentent que 53.8% suivi des aides familiaux avec 25.1%.

REPARTION DES EMPLOIS DE LA MINOTERIE ARTISANALE SELON LE STATUT

Statut	Urbain	Rural	Ensemble
Salarié	73	54	56
Sociétaire	3	9	8
Aide familial	13	25	24
Apprenti	11	12	12
Total	100	100	100
Effectif	1 455	12 2 55	13700

2- Evaluation des écrasements moyens

Au niveau national, l'écrasement annuel moyen par moulin est de l'ordre de 2361 quintaux (soit environ huit quintaux de céréales principales et de légumineuses par jour).

Comparativement aux résultats obtenus lors de la première enquête, il semble que l'écrasement annuel moyen aurait connu une baisse de 21%. Cette baisse, dûe essentiellement aux conditions climatiques défavorables de l'année courante, a frappé de manière identique les deux milieux urbain et rural.

Les écrasements moyens des minoteries urbaines sont supérieures de 30% par rapport à ceux des unités implantées en milieu rural. Cependant pour les moulins électriques il semble que les écrasements moyens sont plus élevés en milieu rural 2858 contre 2728.

ECRASEMENTS EFFECTIFS MOYENS PAR MILIEU

(en Qx /an)

Milieu	Moyenne	Ecart-type	Effectif des moulins
Urbain	2720	1711	152
Rural	2095	1865	208
Ensemble	2361	1825	360

L'analyse des niveaux des écrasements moyens par type de propriété fait ressortir une supériorité des moulins qui ont le statut juridique de société de fait suivis des entreprises individuelles.

ECRASEMENTS EFFECTIFS MOYENS PAR TYPE D'ENTREPRISE

(en Qx /an)

Type d'entreprise	Moyenne	Ecart-type	Effectif des moulins
<i>Milieu urbain</i>	2720	1711	152
Entreprise individuelle	2740	1789	114
Société de fait	3064	1618	21
S.A.R.L.	2225	1147	16
Autre	1239	0	1

Les écrasements annuels moyens réalisés par les moulins électriques sont supérieurs de 80% à ceux des moulins à mazout. Cette supériorité est dû au milieu rural.

ECRASEMENTS EFFECTIFS MOYENS PAR TYPE D'ENTREPRISE

(en Qx /an)

Type d'entreprise	Moyenne	Ecart-type	Effectif des moulins
<i>Milieu rural</i>	2095	1865	208
Entreprise individuelle	2068	1854	141
Société de fait	2278	1955	50
S.A.R.L.	2191	1776	13
Autre	382	352	4

ECRASEMENTS EFFECTIFS MOYENS PAR TYPE D'ENTREPRISE

(en Qx /an)

Type d'entreprise	Moyenne	Ecart-type	Effectif des moulins
<i>Ensemble du pays</i>	2361	1825	360
Entreprise individuelle	2372	1856	255
Société de fait	2511	1896	71
S.A.R.L.	2210	1463	29
Autre	553	465	5

**ECRASEMENTS EFFECTIFS MOYENS PAR TYPE D'ENERGIE ET
PAR MILIEU**

(en Qx /an)

Type d'energie	Moyenne	Ecart-type	Effectif des moulins
<i>Milieu urbain</i>	2720	1711	152
Electricité	2728	1707	147
Mazout	3900	1039	3
Eau	420	255	2
<i>Milieu rural</i>	2095	1865	208
Electricité	2858	2109	91
Mazout	1490	1386	114
Eau	1091	446	3
<i>Ensemble du pays</i>	2361	1825	360
Electricité	2778	1872	238
Mazout	1552	1430	117
Eau	823	503	5

3- Sur quoi porte la concurrence des moulins artisanaux ?

Au niveau national, 53.61% des meuniers confirment l'existence d'une concurrence entre leur moulin et les autres moulins artisanaux. Ce phénomène est beaucoup plus présent en milieu urbain (58.55%) qu'en milieu rural (50.00%).

MEUNIERS DECLARANT L'EXISTENCE DE LA CONCURRENCE ARTISANALE PAR MILIEU

Milieu	Effectif	%
Urbain	89	58,55
Rural	104	50,00
Ensemble	193	53,61

Interrogés sur les variables à la base de cette concurrence, les meuniers urbains ont opté pour la localisation géographique seule dans 18% des cas et pour la qualité de service et la performance des machines dans 15.7% des cas.

REPARTITION DES MEUNIERS SELON LES VARIABLES DE CONCURRENCE

URBAIN

Variables de concurrence	Effectif	%
Localisation géographique (seule)	16	18,0
Qualité de service et performance des machines	14	15,7
Performance des machines (seule)	11	12,4
Localisation, qualité et performance	10	11,2
Qualité de service	7	7,9
Localisation et qualité	6	6,7
Autres (25 modalités)	25	28,1
Total	89	100,0

Le tableau qui suit montre que les moulins sont plus concentrés en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 59.2% des moulins urbains sont situés à moins de 500 mètres par rapport à un autre moulin concurrent contre 28.5% seulement en milieu rural.

Ces données confortent l'idée de l'existence d'une concurrence due à la proximité des moulins les uns par rapport aux autres.

REPARTITION DES MOULINS SELON LES DISTANCES

MILIEU URBAIN

Classes de distance en km	Effectifs	%
moins de 0,5	90	59,2
entre 0,5 et 1	34	22,4
entre 1 et 2	17	11,2
2 et plus	11	7,2
Total	152	100,0

REPARTITION DES MEUNIERIS SELON LES VARIABLES DE CONCURRENCE

RURAL

Variables de concurrence	Effectif	%
Localisation géographique (seule)	22	21,2
Localisation, qualité et performance	18	17,3
Performance des machines (seule)	9	8,7
Localisation et coût de mouture	6	5,8
Coût de mouture (seule)	5	4,8
Localisation et performance	5	4,8
Autres (25 modalités)	39	37,4
Total	104	100,0

Au niveau du milieu rural, la localisation géographique (seule) a été évoqué dans dans 21.2% des cas, la qualité de service , la performance des machines et la localisation géographique dans 17.3% des cas.

MILIEU RURAL

Classes de distance en km	Effectifs	%
moins de 0,5	59	28,5
entre 0,5 et 1	41	19,7
entre 1 et 2	34	16,3
entre 2 et 3	19	9,1
entre 3 et 5	34	16,3
5 et plus	21	10,1
Total	208	100,0

Le coût de la mouture n'a pas été considéré par les meuniers comme une variable déterminante dans le jeu de la concurrence. Cependant il ya une variabilité dans les prix de la mouture tels qu'ils sont déclarés par les meuniers.

les tableaux qui suivent présentent les prix moyens de mouture des céréales et leurs écarts-type par milieu et au niveau des strates.

RIX MOYEN DE MOUTURE (ECART TYPE) PAR MILIEU ET PAR TYPE DE CEREALES

(dh/q)

Strate	Blés	Orge	Mais	Légumineuses
Urbain	21 (4)	21 (5)	25 (7)	19 (6)
Rural	20 (5)	20 (6)	22 (7)	15 (5)
Ensemble du pays	20 (5)	20 (6)	22 (7)	16 (5)

les prix moyens de mouture sont relativement supérieurs en milieu urbain qu'en milieu rural et ce pour toutes les céréales.

La variabilité des prix de mouture autour de la moyenne est relativement élevée et s'explique en grande partie par une différence de la qualité du service offert par le moulin. En particulier, dans certaines zones du milieu urbain, les machines à moudre sont munis de tamiseurs.

PRIX MOYEN DE MOUTURE (ECART -TYPE) DES CEREALES
PRINCIPALES PAR STRATE

MILIEU URBAIN (en Dh /ql)

Strate	Blés	Orge	Mais	Légumine.
Sahara et pré-sahara	20 (0)	20 (0)	20 (0)	-
Souss	30 (3)	26 (4)	27 (3)	28 (3)
Tensift	20 (2)	20 (3)	20 (1)	20 (0)
Oum Rbia	18 (4)	16 (6)	20 (4)	21 (2)
Chaouia et Doukkala	19 (2)	15 (4)	21 (4)	14 (2)
Centre	23 (3)	25 (4)	31 (7)	19 (5)
Saïss, Pré-Rif et H.Plat.	17 (2)	17 (2)	22 (5)	22 (5)
Gharb	18 (3)	17 (4)	24 (5)	14 (2)
Nord -Ouest	25 (4)	27 (3)	28 (3)	28 (3)
Tafilalet	25 (0)	25 (0)	35 (0)	25 (0)
Oriental	25 (2)	25 (2)	26 (2)	26 (4)
Ensemble	21 (4)	21 (5)	25 (7)	19 (6)

**PRIX MOYEN DE MOUTURE (ECART-TYPE) DES CEREALES
PRINCIPALES PAR STRATE
MILIEU RURAL (en Dh /ql)**

Strate	Blés	Orge	Mais	Légumineuses
Sahara et pré-sahara	17 (2)	20 (3)	19 (2)	—
Souss	31 (5)	28 (5)	29 (5)	30 (0)
Tensift	20 (2)	19 (2)	19 (3)	20 (0)
Oum Rbia	14 (2)	14 (2)	16 (3)	15 (0)
Chaouia et Doukkala	17 (2)	14 (3)	18 (3)	13 (3)
Centre	23 (2)	25 (5)	32 (8)	13 (3)
Saïss, Pré-Rif et H.Plat.	17 (3)	17 (3)	21 (7)	17 (2)
Gharb	17 (4)	12 (3)	10 (0)	12 (2)
Nord -Ouest	21 (7)	20 (5)	18 (6)	15 (0)
Tafilalet	15 (1)	18 (1)	18 (2)	-
Oriental	21 (2)	21 (2)	20 (0)	-
Ensemble	20 (5)	20(6)	22 (7)	15 (5)

Le prix de mouture des blés enregistre une variation par strate du simple au double. 17 Dh/ql à Saïss contre 30 Dh/ql à Souss en milieu urbain et 15.00 Dh/ql au Gharb contre 31 Dh/ql à Souss en milieu rural.

Le prix de mouture de l'orge enregistre une variation par strate du simple au double également, passant de 16 Dh/ql à Oum Rbia contre 27 Dh/ql au Nord-Ouest en milieu urbain et 12 Dh/ql au Gharb contre 28 Dh/ql à Souss en milieu rural.

4- La minoterie artisanale face à la concurrence industrielle

Au niveau national, 65.83% des meuniers ont déclaré l'existence d'une concurrence entre moulins artisanaux et industriels (63.82% en milieu urbain et 67.31% en milieu rural).

MEUNIERS DECLARANT L'EXISTENCE DE LA CONCURRENCE INDUSTRIELLE PAR MILIEU

Milieu	Effectif	%
Urbain	97	63,82
Rural	140	67,31
Ensemble	237	65,83

Les produits industriels ont fait leur entrée sur le marché rural, détournant une partie de la clientèle de la minoterie artisanale. Ce constat se trouve renforcé à cause des incidences de la mauvaise conjoncture.

De ce fait, la concurrence entre les minoteries industrielle et artisanale résulte d'une différence de coût (en particulier la F.N.B.T est subventionnée), de goût (habitudes alimentaires), de disponibilité (la concurrence ne s'opère pas de la même façon en cas bonne ou de mauvaise récolte)

ATTITUDE VIS-A-VIS DE LA CONCURRENCE ARTISANALE ET INDUSTRIELLE

Attitude	Urbain	Rural
Aucune concurrence	20	23
Concurrence artisanale seule	16	10
Concurrence industrielle seule	21	26
Concurrence artisanale et industrielle	43	41
Total	100	100
Effectif	152	208

En milieu urbain, 20,4% des moulins n'ont déclaré l'existence d'aucune concurrence, 42,8% l'existence de la concurrence artisanale et de la concurrence industrielle.

En milieu rural, 23,1% des moulins n'ont déclaré l'existence d'aucune concurrence, 40,9% l'existence de la concurrence artisanale et de la concurrence industrielle.

5- Avenir et perspectives de la minoterie artisanale

Les aspects relatifs à l'organisation des minoteries artisanale et à leur situation, telle qu'elle est envisagée par les propriétaires, après la libéralisation du marché de transformation des céréales sont présentés dans cette section.

Au niveau national, 48,61% des moulins déclarent être organisés. (82,23% en milieu urbain contre 24,04% seulement en milieu rural). Le cadre dans lequel sont affiliés les minoteries artisanale reste marqué par le caractère informel et artisanal de cette activité et prend la forme quasi-exclusive de "propre amine" (c'est à dire d'un représentant souvent choisi par l'ensemble généralement pour son âge, son ancienneté ou encore son honnêteté). Ce représentant veille au respect des règles loyales de la profession et constitue le porte parole des meuniers auprès des autorités locales.

MINOTERIES ARTISANALES ORGANISEES PAR MILIEU

Milieu	Effectif	Dont organisées	%
Urbain	152	125	82,23
Rural	208	50	24,04
Ensemble	360	175	48,61

REPARTITION DES MINOTERIES ARTISANALES ORGANISEES SELON LA FORME D'ORGANISATION

Forme	Effectif	%
Urbain	125	100
Propre amine	125	100
Amine en commun	0	0
Rural	50	100
Propre amine	48	96
Amine en commun	2	4

Les moulins du milieu rural sont les moins organisés mais sont les plus à souhaiter l'être. En effet, en milieu rural, les moulins sont généralement plus dispersés et les occasions de contact entre les différents meuniers sont beaucoup plus limitées. Le tableau qui suit montre que parmi ceux qui se sont déclarés non organisés 67,0% ont exprimé le besoin d'être organisé (51,9% en milieu urbain et 69,9% en milieu rural).

MINOTERIES ARTISANALES NON ORGANISEES EXPRIMANT LE BESOIN D' ORGANISATION

Milieu	Effectif des non organisés	Ont exprimés un besoin d'organisation	%
Urbain	27	14	51,9
Rural	158	110	69,6
Ensemble	185	124	67,0

Les informations collectées à la fois sur la forme actuelle d'organisation et sur les formes et les niveaux d'organisation souhaités montrent que le besoin d'un cadre national pour la défense des intérêts des meuniers artisanaux n'a pas été encore ressenti. La plupart des meuniers pensent qu'une corporation au niveau local serait suffisante.

NIVEAUX D'ORGANISATION SOUHAITES

Niveau	Urbain	Rural	Ensemble
Local	8	68	76
National	2	14	16
Local et national	4	28	32
Ensemble	14	110	124

La configuration actuelle du marché de transformation des céréales favorise les unités industrielles au détriment des moulins artisanaux. En effet, les grains de blé tendre qui passent par les moulins artisanaux ne bénéficient pas de la subvention.

Dans le but d'éliminer ces imperfections et de créer les conditions d'une concurrence régie uniquement par les conditions du marché, l'Etat

envisage une libéralisation du marché par le biais de l'élimination de la subvention. Cette décision modifierait la position des différentes unités de transformation et donnerait lieu à une nouvelle configuration.

L'enquête sur la minoterie artisanale a essayé d'anticiper les effets d'une éventuelle libéralisation du marché sur la situation des moulins artisanaux. D'après les déclarations des meuniers, il semble que d'une façon générale, l'effet attendu est positif. Ainsi 41% des meuniers anticipent une amélioration, 37% une stagnation et seuls 22% s'attendent plutôt à une détérioration du niveau d'activité.

Cependant, il paraît que plus la capacité d'écrasement du moulin est faible, plus l'effet de cette décision est négatif sur son niveau d'activité. En effet, 42% des moulins dont la capacité est inférieure à 2000 Qx prévoient une détérioration de l'activité. Cependant, 48% des moulins dont la capacité est supérieure à 5000 Qx s'attendent à une amélioration de leur niveau d'activité.

REPARTITION DES MINOTERIES ARTISANALES SELON L'EFFET ATTENDU DE LA LIBERALISATION DU MARCHE PAR CLASSE DE CAPACITE

(en pourcentage)

Classes de capacité	Amélioration	Stagnation	Détérioration	Total
Moins de 2000	26	32	42	100
2000 - 5000	35	44	21	100
5000 - 7500	44	33	23	100
7500 - 10000	26	34	20	100
10000 et plus	52	36	12	100
Ensemble	41	37	22	10
Effectif	147	133	80	360

Sur l'ensemble des moulins déclarant l'existence de la concurrence industrielle 53.2% s'attendent à une amélioration de leur niveau

d'activité (60% en milieu urbain et 49% en milieu rural) et 16.0% prévoient une détérioration (19.5% en milieu urbain et 13.5% en milieu rural).

SITUATION DES MOULINS DECLARANT L'EXISTENCE DE LA CONCURENCE INDUSTRIELLE APRES LIBERALISATION

Milieu	Améliorée	Identique	Détériorée	Total
Urbain	60	21	19	100
Rural	49	38	13	100
Ensemble	53	31	16	100
Effectif	126	73	38	237

6- Extention et modernisation du moulin

MEUNIERS DECLARANT L'EXISTENCE DE PROJETS D'EXTENTION OU DE MODERNISATION

Milieu	Effectif	%
Urbain	45	29,61
Rural	59	28,37
Ensemble	104	28,89

Au niveau national, 28.89% des meuniers ont déclaré l'existence d'un projet d'extention ou de modernisation de leurs minoteries.

Les principaux obstacles à la réalisation sont donnés comme suit:

OBSTACLES AU PROJET D'EXTENTION OU DE MODERNISATION

Obstacles	Oui	%
Equipement neuf cher	132	52
Irrégularité de la demande	125	49
Moyens de financement	117	46
Concurrence Industrielle	83	32
Rentabilité insuffisante	145	57
Difficultés administratives	22	9

Dans 56.7% des cas l'insuffisance de la rentabilité a été évoqué, suivi de la cherté des équipements neufs (51.5%) puis de l'irrégularité de la demande (48.6%) et du problème de financement (45.7%).

CONCLUSION GENERALE

La deuxième enquête sur la minoterie artisanale a permis d'apporter un éclairage utile sur le niveau d'activité de la meunerie artisanale en 1991-92, sur le comportement de consommation, d'approvisionnement et de stockage de sa clientèle et sur les perspectives de son insertion concurrentielle dans un marché des céréales libéralisé.

CONSOMMATION DE FARINES PAR LA CLIENTELE DE LA MINOTERIE ARTISANALE

Plus de 20 millions de quintaux des céréales de consommation humaine transitent par la minoterie artisanale. Cette activité est principalement rurale, moins d'un dixième de ces céréales est consommée en milieu urbain.

Environ un million cent milles ménages ont recouru aux services des moulins artisanaux, en 1991-92, soit une population de 10 millions d'habitants.

PREPONDERANCE DE LA CONSOMMATION DES BLES

Les déclarations des clients de la minoterie artisanale font ressortir une baisse du poids du blé tendre entre 1989 et 1991. Cette tendance, particulièrement accusée en milieu urbain, révèle le renforcement de la préférence des consommateurs urbains (45 % des écrasements en 1989 contre 56 % en 1991 pour le blé dur. En milieu rural, le comportement des consommateurs semble plus stable, avec en retour, toutefois, une progression notable des quantités d'orge et de maïs.

La sécheresse de 1991 aurait pour effet une baisse de la moitié des apports de céréales aux moulins artisanaux, d'après les meuniers, et du tiers d'après leurs clients. Les meuniers se basant sur leur expériences antérieures, et les clients sur la connaissance de leur stocks, on peut consiclérer les prévisions de ces derniers comme plus fiables. Ces déclarations révèlent, en outre, que la baisse des apports

sera beaucoup plus accusée pour les blés, surtout le blé dur, que pour l'orge, qui se confirme dans ce cas aussi comme la céréale "anti-sécheresse".

LE COMPORTEMENT DE STOCKAGE DES MENAGES

Environ, 60 % des clients de la minoterie artisanale détenaient, au moment de l'enquête un stocks de céréales. Le stock total détenait serait d'environ 10 millions de quintaux, un million de quintaux pour les ménages urbains et neuf pour les ruraux. Onze pour cent des ménages se sont déclarés prêts à vendre leur stocks. La majorité d'entre eux déclarent toutefois détenir des stocks principalement dans un but d'auto-consommation. Près de 80 % des ménages stockeurs ont un lien avec une exploitation agricole, soit en tant qu'exploitant direct, qu'associé ou en tant que salarié. Les stocks détenus par les ménages clients représentent 7 mois de leur consommation en milieu urbain et 5 mois en milieu rural.

LES CIRCUITS D'APPROVISIONNEMENT

A l'exception notable du blé dur, la plus grande partie des ménages clients est approvisionnée directement sur les exploitations agricoles qu'ils gèrent ou détiennent en association (58,5 % du blé tendre, 54 % de l'orge, 52 % du maïs). Seuls 37,5 % des clients consommateurs de blé dur sont en fait des autoconsommateurs. Le blé dur, "bien supérieur", valorisé par les consommateurs urbains, est commercialisé en priorité. Cinquante trois pour cent du blé dur consommé a été acheté.

Il est essentiel cependant de souligner que 26 % des clients consommateurs de blé tendre ruraux l'ont acheté et que ces pourcentages sont plus élevés encore pour le blé dur (40 %), pour l'orge (43,4)%, le maïs (46 %).

LA CONSOMMATION DES FARINES INDUSTRIELLES

La clientèle de la minoterie artisanale consomme 33,6 millions de quintaux de farines, dont 18 millions de farines artisanales et 15,6 millions d'origine industrielle.

La consommation de farine nationale de blé tendre a baissé depuis 1988-89, en faveur des farines de blé tendre libres. Les farines industrielles couvrent un peu moins de la moitié des besoins des clients de la minoterie artisanale. Il faut souligner que ces derniers ont absorbé les deux tiers de la farine nationale de blé tendre commercialisée (6,138 Millions de quintaux), alors qu'ils ont consommé 5,7 millions de quintaux de farines de blé tendre libres. Ces données traduisent un progrès de la part de marché de la minoterie industrielle.

L'ACTIVITE DE MEUNERIE ARTISANALE

La meunerie artisanale est une activité d'appoint : 71 % des meuniers ont une activité parallèle. La minoterie n'est considérée comme une source de revenu importante que par 30 % d'entre eux.

L'équipement des minoteries artisanales est généralement obsolète. Les investissements nouveaux, en milieu urbain, notamment, intègre à la mouture, proprement dite, le tamisage des farines. Un nombre significatif de meuniers pratique parallèlement le commerce des grains.

Le prix de la mouture artisanale gravite autour de 20 dirhams le quintal. Il est en moyenne plus élevé en milieu urbain que rural. Il est important de noter qu'il est plus élevé que la moyenne de 20 à 30 % dans les régions périphériques (Souss, Tafilalet, l'Oriental et le Nord-Ouest). Le prix de mouture du Maïs est nettement plus élevé que celui des autres céréales dans la région du Centre.

La meunerie artisanale est insérée dans un environnement concurrentiel; pourtant, seuls 54 % des meuniers perçoivent une concurrence entre moulins artisanaux entre eux. De ce point de vue,

les facteurs décisifs du succès dans la concurrence entre minoteries artisanales seraient la performance des machines, la localisation géographique et la qualité du service rendu.

La concurrence des meuneries industrielles est beaucoup plus nettement perçue : 66 % des meuniers déclarent la ressentir.

L'identification des effets potentiels de la libéralisation du marché des céréales reste une question délicate. Les meuniers artisanaux bénéficient du comportement des clients qui recherchent un produit de qualité directement contrôlable. Ils bénéficient de ce point de vue d'un avantage vis à vis de la minoterie industrielle. Toutefois, celle-ci bénéficie de l'effet de la subvention. Les farines de blé tendre sur le marché local sont nettement moins chères du fait de la subvention. La libéralisation aura pour conséquence une redistribution des avantages. La réponse apportée par les meuniers lorsque la question leur a été posée est édifiante : 41 % des meuniers anticipent une amélioration de leur situation, 37 % une stagnation et 22 % une détérioration de leur niveau d'activité. Le plus marquant est que cet optimisme semble lié en liaison directe avec la capacité d'écrasement des minoteries. Plus, elles sont grandes, plus elles sont confiantes dans leur capacité de résistance dans un marché libéralisé.

L'enquête sur la minoterie artisanale de 1992 a permis d'éclairer le comportement de consommation et de stockage des ménages clients. Elle a souligné leur forte dépendance vis à vis de la consommation de farines industrielles. Elle a montré aussi, le rôle joué par le blé dur comme céréale supérieure et la régression de l'habitude de consommer l'orge.

L'effet de la sécheresse de 1992 a été atténué certainement par l'existence de stocks de report.

Néanmoins, il faut ajouter que dans l'état actuel de l'analyse, les résultats de la deuxième enquête sur la minoterie artisanale ne permettent pas de lever le voile sur la réalité du stockage des producteurs et des commerçants et sur la situation des circuits de

commercialisation. Encore, une fois, elle ne permettra que d'accuser le manque flagrant d'enquête systématique sur la commercialisation et le stockage des céréales et de leurs dérivés.

L'exercice effectué dans ce rapport pour l'élaboration des équilibres ressources-emplois n'a pas permis de retrouver des stocks d'un niveau comparable à ceux déclarés par les ménages, confirmant un attendu méthodologique avancé au moment de la conception de cette enquête : l'enquête sur la minoterie artisanale ne peut être qu'un élément d'un dispositif complet d'observation et de suivi du marché des céréales. Ce dispositif doit comprendre une enquête sur le stockage des grains chez les agriculteurs, une enquête sur les circuits de commercialisation et une enquête auprès des transformateurs.

ANNEXES

**Annexe 1 : TAILLE MOYEN DU MENAGE - CLIENT DE LA
MINOTERIE ARTISANALE PAR MILIEU ET PAR
STRATE.**

Strate	Urbain	Rural	Ensemble
Sahara	5,83	11,41	11,31
Souss	6,92	6,92	6,92
Tensift	6,90	8,32	8,06
Oum Rbia	6,35	9,31	9,04
Chaouia	7,39	8,78	8,63
Centre	7,37	7,50	7,46
Saïss	6,98	8,78	8,59
Gharb	8,33	12,13	10,87
Nord-Ouest	6,28	7,87	7,80
Tafilalet	7,67	9,43	9,28
Oriental	7,90	10,90	9,06
Ensemble	7,95	8,92	8,76

**Annexe 2 : REPARTITION DES GRAINS APPORTES SELON LE
MODE D'APPROVISIONNEMENT PAR STRATE ET
PAR MILIEU.**

BLE TENDRE (en %)

Strate	Urbain			Rural		
	Prod.	Achat	Autre	Prod.	Achat	Autre
Sahara	25	74	1	48	48,5	3,5
Souss	43	45	12	99	0	1
Tensift	39	46	15	76	20	4
Oum Rbia	37	57	6	70	22	8
Chaouia	35	60	5	57	37	6
Centre	22	62	16	61	27	12
Saïss	42	52	6	73	16	11
Charb	44	55	1	73	23	4
Nord-Ouest	61	25	14	72	20	8
Tafilalet	50	22,5	27,5	-	-	-
Oriental	67	23	10	54	36	10
Ensemble	41	49,8	9,2	67,6	26,1	6,3

BLE DUR (en %)

Strate	Urbain			Rural		
	Prod.	Achat	Autre	Prod.	Achat	Autre
Sahara	0	99	1	0	99	1
Souss	28	55	17	50	50	0
Tensift	27	52	21	65	23	12
Oum Rbia	28	62	10	57	36,2	6,8
Chaouia	37	59	4	44	48	8
Centre	14	75	11	18	71	11
Saïss	19	71	10	73	19	8
Charb	31	62	7	78	21	1
Nord-Ouest	48	44	8	79	12,9	8,1
Tafilalet	38	42	20	30	65	5
Oriental	47	42	11	65	34	1
Ensemble	25,3	64,4	10,2	53,4	39,6	7,0

ORGE (en %)

Strate	Urbain			Rural		
	Prod.	Achat	Autre	Prod.	Achat	Autre
Sahara	0	99	1	20	75	5
Souss	41	48	11	59	38	3
Tensift	34	45	21	49	46	5
Oum Rbia	36	56	8	52	44	4
Chaouia	39	52	9	62	33	5
Centre	34	51	15	37	54	9
Saïss	79	20	1	73	24	3
Charb	61	38	1	36	63	1
Nord-Ouest	86	14	0	72	24	4
Tafilalet	50	50	0	30	69	1
Oriental	58	35	7	69	30	1
Ensemble	42,4	45,7	11,9	53,9	42,7	3,4

MAIS (en %)

Strate	Urbain			Rural		
	Prod.	Achat	Autre	Prod.	Achat	Autre
Sahara	0	99	1	54	41	5
Souss	50	50	0	50	49	1
Tensift	63	18	19	40	58	2
Oum Rbia	99	0	1	99	0	1
Chaouia	48	32	20	51	48	1
Centre	85	14	1	83	17	0
Saïss	*	-	-	-	-	-
Charb	50	50	0	0	99	1
Nord-Ouest	99	0	1	83	10	7
Tafilalet	59	40	1	52	41	7
Oriental	0	90	10	-	-	-
Ensemble	60,5	29,1	10,4	52,2	46,1	1,7

* non déclaré.

- non concernée.

ANNEXE 3 : QUANTITES CONSOMMEES PAR TETE PAR STRATE

Types de Grains et farines	(en Kg)											Ensemble du pays
	Sahara	Souss	Tensift	Oum Rbia	Chaouia Doukkala	Centre	Saïss H.P. Près Rif	Gharb	Nord Ouest	Tafilalet	Oriental	Ensemble du pays
Blé Tendre	125,6	6,5	54,1	69,5	47,2	16,1	92,5	65,1	136,1	1,9	34,4	56,9
Blé Dur	1,8	7,3	48,4	83,2	126,2	82,0	64,1	60,7	56,7	102,7	54,7	66,8
Orge	13,0	80,5	124,7	23,1	79,9	7,5	23,3	30,2	20,7	25,3	36,9	54,9
Mais	36,1	5,5	15,1	6,3	34,3	1,0	2,5	1,2	3,5	8,0	0,2	12,0
Légumineuses	0,3	0,0	9,6	0,0	2,2	1,7	2,6	2,5	8,3	4,1	0,4	3,5
Total Grains	176,8	99,8	251,9	182,1	289,8	108,3	184,9	159,7	225,3	142,0	126,6	194,1
F N B T	30,4	55,8	75,9	16,6	49,1	14,6	14,9	49,7	42,0	60,7	53,9	40,6
F. Libres de B.T	20,4	36,1	41,0	47,6	34,2	52,2	46,5	38,6	46,6	9,6	37,1	38,2
F. Blé dur	0,5	2,8	1,5	0,0	2,1	4,1	1,5	0,0	1,4	0,0	1,2	1,7
F. Orge	0,6	4,7	17,4	0,0	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6
S. Blé dur	11,6	3,7	7,5	0,3	8,2	8,1	1,7	11,3	1,1	0,7	8,8	6,0
S. orge	19,7	21,8	9,5	0,0	2,0	2,6	0,1	2,1	0,2	1,3	1,1	5,7
Total Farines	83,2	124,9	152,8	64,5	95,7	82,0	64,7	101,7	91,3	72,3	102,1	95,8
Pains	4,0	11,2	4,6	2,9	3,0	14,3	2,3	0,7	5,5	1,2	3,0	5,2